

# ROS'AIDES

Accompagnez-vous votre proche dans la vie quotidienne : nursing, soins, démarches administratives, soutien psychologique, communication, activités domestiques ?  
Ressentez-vous, avez-vous besoin d'information, de conseils ?

- Conférence débat
- les Z'aidants de l'Artois (Wikisol62)
- Les intervenants au domicile (SAAD, ESAD, SSIAD, ...) (Wikisol62)

- Maison de l'autonomie de l'Artois (Wikisol62)
- Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux CH de Béthune (PFR) (Wikisol62)
- Les Relais Locaux de l'Artois (Wikisol62)
- France Alzheimer (Wikisol62)
- Les responsables SAAD
- Avec nos proches 03.21.21.69.99

Accueillir,  
informer,  
orienter  
(Accueil niveau 1)

Ecouter,  
Evaluer,  
Accompagner  
(Accueil niveau 2)

Solutions  
de répit

Soutenir  
l'aidant

- Halte-répit
  - Béthune (Wikisol62)
  - Calonne Ricouart (Wikisol62)
  - Isbergues
  - Sailly sur lys (Wikisol62)
- Accueil de jour (via trajectoire)
- Accueil temporaire :
  - PA (Wikisol62)
  - PH (Wikisol62)
- Répit à domicile :
  - bulle d'air (Wikisol62)
  - APF (Wikisol62)
- Séjours de vacances
- Droit au répit

- Café des Aidants : (Wikisol62)
- Café mémoire de France Alzheimer
- Formations
  - P.F.R (Wikisol62)
  - France Alzheimer
  - Repairs Aidants APF (Wikisol62)
- Ateliers santé
  - Mutualité Française (Wikisol62)
- Groupe de paroles
  - France Alzheimer
  - UNAFAM
  - PFR
- Journée rencontre

## Définition de l'Aidant selon la Charte Européenne de l'aidant Familial :

L'aidant familial est la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut-être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques, ... L'activité d'aidant peut se dérouler au domicile du proche aidé ou au domicile du proche aidant ».

## Fiche technique :

